



## DOSSIER D'INSCRIPTION

**Marché de Noël - Samedi 12 décembre 2026**

**Saint-Georges-de-Reintembault**

Chère exposante,

Cher exposant,

La commune de Saint-Georges-de-Reintembault organise comme tous les ans son marché de Noël dans le cadre de la journée festive du **samedi 12 décembre 2026**.

**Au programme :** ateliers créatifs, restauration et vin chaud, rencontre avec le Père Noël, spectacles... Et bien sûr, marché de Noël.

En tant qu'artisan, créateur ou producteur de produits sur la thématique de Noël, nous vous invitons à venir y exposer. N'hésitez pas à nous contacter : les élus de la commission « Vie économique et commerce, Communication, Modernisation et services à la population » sont à votre écoute pour que cette journée soit réussie pour toutes et tous !

### 1. Présentation générale

Le marché de Noël organisé par la commune de Saint-Georges-de-Reintembault se déroulera le **samedi 12 décembre 2026 de 10h à 18h dans la salle des sports communale** (3, Avenue des Acacias). La salle est chauffée pour améliorer votre confort d'exposant et celui des visiteurs. Ceci permettra à tout le monde de bien profiter de la journée.

Le marché est réservé aux artisans, commerçants, créateurs et producteurs locaux qui souhaitent proposer des articles ou produits sur la thématique des fêtes de fin d'années. Nous n'acceptons pas les revendeurs. Un choix sera fait pour éviter les stands proposant des produits identiques. Nous vous remercions pour votre compréhension.

**Les emplacements sont gratuits. La mairie fournit les tables, chaises et grilles gracieusement. Il est demandé en contrepartie de nous fournir un lot pour une tombola d'une valeur équivalente à 15-20€. Ce lot sera récupéré sur place, le matin du marché.**

### 2. Informations pratiques

**Lieu :** Salle des sports communale, 3 avenue des Acacias (en face au centre commercial).  
Parking gratuit « Alexandre Dubois » juste en face.

**Installation :** dès 8h45 pour l'installation des stands.

**Rangement :** de 18h à 19h.

**Horaire public du Marché de Noël :** 10h à 18h. L'accès au marché est gratuit pour le public.



**Départ :** Nous vous demandons de rester jusqu'à la fermeture du marché, à 18h. Cependant, si vous avez des impératifs, merci de nous prévenir de votre horaire de départ en amont, afin que nous puissions vous placer au mieux et éviter de créer des « trous » dans le marché.

### 3. Matériel mis à disposition

**La commune met à disposition des exposants :**

- Des tables (dimensions 180 x 70 x 74)
- Des chaises
- Des grilles d'exposition (dimensions 2m de haut x 1m de large)

(Votre besoin en matériel est à préciser dans le feuillet d'inscription ci-joint).

Il est demandé à chaque exposant **d'apporter son petit matériel** (enrouleur, rallonges électriques, crochets pour les grilles...).

Pour donner un esprit de fête, nous souhaitons que chaque exposant décore son stand sur le thème de Noël (couleurs, décorations, nappes...). À vous de jouer !

### 4. Nature des produits exposés

Les exposants vendant des denrées de consommation doivent se **conformer aux règlements sanitaires en vigueur**. Les produits doivent être autorisés à la vente et non contraire à l'ordre public, aux lois et aux règlements. L'organisateur s'autorise à vérifier les objets exposés et pourra, le cas échéant, à demander leur retrait.

### 5. Responsabilité et sécurité

Chaque exposant est responsable de son stand et s'engage à y assurer une présence pendant toute l'ouverture de l'évènement.

L'exposant s'engage à respecter les règles de sécurité en vigueur ainsi que les consignes données par l'organisateur.

En cela, la commune de Saint-Georges-de-Reintembault ne sera pas être tenue responsable en cas de vol ou dommage causés sur vos produits ou votre matériel.

### 6. Animations sur la journée

Le Comité des Fêtes proposera sur place une petite restauration et une buvette (galettes saucisses, frites, vin chaud), ainsi que des gâteaux et des châtaignes par le Conseil Municipal des Jeunes.

Le Père Noël sera parmi nous pour poser en photo avec les enfants, petits et grands.

Il y aura également une aubade de l'Harmonie municipale, la Fraternelle, vers 12h.

Au programme également : des ateliers créatifs et maquillage pour enfants, un concours de dessin, des tours de calèches, une tombola...



Un animateur (Le Président du Comité des Fêtes, Jacques Leroux) animera la journée.

## 7. Tombola

Une tombola est organisée le jour du marché de Noël. À chaque vente réalisée sur son stand, l'exposant remettra un ticket de tombola à son client afin qu'il puisse participer au tirage au sort. Il y aura plusieurs lots constitués à partir des offres des commerçants du marché et de la commune. Ces lots seront attribués lors de 2 tirages au sort de la tombola : un le matin, un l'après-midi.

## 8. Communication

La commune de Saint-Georges-de-Reintembault assurera la communication de l'évènement sur ses réseaux et canaux de communication habituels (affiches, flyers, articles dans la presse...).

Nous vous proposons de relayer également cette information auprès de vos clients et sur vos réseaux sociaux. N'hésitez pas à revenir vers nous selon vos besoins.

Des posts Facebook seront diffusés de novembre à décembre pour présenter chaque exposant. **Pour cela, nous vous invitons à nous joindre une présentation de vos produits** (voir ci-après dans le feuillet d'inscription).

## 9. Comment s'inscrire au marché de Noël ?

Pour réserver votre emplacement, merci de remplir la feuille d'inscription ci-après et de la retourner au plus tard le **27 novembre 2026** en mairie ou par mail.

N'oubliez pas d'y inscrire votre numéro de SIRET et de joindre votre attestation d'assurance valide couvrant les risques durant toute la durée de la manifestation.

Nous vous contacterons par la suite pour vous confirmer ou non votre inscription à notre événement.

Une semaine avant le marché, vous recevrez une feuille de route avec toutes les informations pratiques pour vous installer.

À très bientôt !

Votre contact pour toute question :

**Zoé au 02 99 97 03 74 ou [communication@stgeorgesrlt.org](mailto:communication@stgeorgesrlt.org)**

**(Ou l'accueil de la Mairie en son absence : 02 99 97 01 13)**